



MARENNES-OLÉRON



**Réunion COPIL LIFE+ « Pêche à pied récréative » Pays Marennes-Oléron  
- Le 11 décembre 2014  
(Bourcefranc Le Chapus, 14h30)  
Compte-rendu de réunion**

**Personnes présentes :**

Muriel CHEVRIER (DREAL Poitou-Charentes)  
Philippe MORANDEAU (CRC-PC)  
Philippe SAUSSIEAU (DDTM-SAM Marennes)  
Jacques PIGEOT (CPIE Marennes-Oléron)  
Cédric HENNACHE (CREAA)  
Philippe BIARD (Pêche Carrelets & Moulinets)  
Rémy MOTARD (Pêche Carrelets & Moulinets)  
Chantal THIROINE (Ass. Sorties renardes)  
Marie BOUET (Ville de Royan)

Richard COZ (AAMP)  
Morgane JEANJEAN (AAMP)  
Stéphane GUENNETEAU (RN Moëze-Oléron)  
Monique HYVERNAUD (Nature en pays d'Arvert)  
Estelle GIRONNET (Parc de l'Estuaire)  
Annick DANIS (FNPPSF)  
François DERIAN (FNPPSF)  
Sarah OLIVIER (CPIE Marennes-Oléron)  
Jean-Baptiste BONNIN (CPIE Marennes-Oléron)  
Adrien PRIVAT (CPIE Marennes-Oléron)

**Personnes et structures excusées :** Didier QUENTIN (Député), Pierre-Guy SAURIAU (CNRS), le CRPMEM, Stéphane ROBERT (Ifremer), le SMIDDEST, Damien NOUGUES (Mairie Royan)

**Objectif de la réunion :**

Le projet LIFE+ « Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative » a débuté en juillet 2013. Cette réunion a pour objectifs de faire part à l'ensemble des parties prenantes de l'état d'avancement des actions, de partager les premiers résultats, d'en discuter et d'organiser la suite du programme en tenant compte des souhaits de chacun.

**Rappel de l'ordre du jour :**

- 1/ Rappel du contexte du LIFE+ « Pêche à pied récréative » aux échelles nationale et locale
- 2/ Présentation des premiers résultats et actions 2014
- 3/ Calendrier 2015
- 4/ Echanges et questions diverses

**1/ Rappel sur le projet LIFE+ « pêche à pied récréative » :**

Ces éléments ont été brièvement présentés sous forme d'un diaporama commenté, joint en annexe.

**2/ Présentation des premiers résultats et actions 2014**

Ces éléments ont été présentés sous forme d'un diaporama commenté, joint en annexe.

Les principaux résultats ont été les suivants :

La concertation a permis de dénouer plusieurs problématiques, en particulier :

- Dans le cadre du Comité départemental de suivi de la pêche de loisir, les échanges ont permis d'éclaircir et de faire modifier l'arrêté concernant la pêche des huîtres et la protection des gisements naturels.
- Dans ce même contexte, un groupe de travail sur la réglementation a été installé.
- Un travail avec la DREAL, le Comité des pêches et le CNRS a permis d'éviter l'interdiction de pêche à pied sur le secteur sensible de Saint-Trojan / Manson et de privilégier une approche pédagogique concernant la préservation des herbiers de zostères.
- La relation avec l'association « Pêche carrelets & moulinets » va permettre l'installation de panneaux d'information sur la pêche à pied à Bourcefranc.

Les actions permettant de faire évoluer les pratiques ont été les suivantes :

- Des formations ont été dispensées aux techniciens du service Espaces naturels de la Communauté de communes de l'Île d'Oléron.
- Un point d'information a été installé dans un grand magasin de sport (rayon pêche).
- Le CPIE a produit un tronc commun national pour la formation de différents médiateurs (Offices de tourisme, hébergeurs, animateurs de centres de loisirs, structures d'éducation à l'environnement, etc.).
- De nouvelles quantités de réglettes ont été éditées par le LIFE+, selon deux modèles (localement nous restons sur le modèle « IODDE »).
- Des affiches et dépliants ont également été édités. Ils seront distribués dans les lieux stratégiques (O.T., mairies...).
- 19 marées de sensibilisation ont permis de parler directement à près de 2000 pêcheurs à pied récréatifs.
- Le suivi des actions de sensibilisation prouve leur efficacité à court terme : 70 % des pêcheurs informés sur le terrain améliorent leur comportement (trient, cessent de renverser les roches, relâchent les animaux non consommés...).
- Une expérimentation (Union nationale des CPIE / Université d'Aix-Marseille) a permis de mesurer des impacts encore plus forts (93 % d'amélioration de comportements) en utilisant des méthodes dites engageantes - ce qui suppose une formation préalable.



Le diagnostic de la pression de pêche a progressé :

- 31 marées de comptage ont été réalisées sur les sites de référence, et 6 comptages collectifs (simultanés sur toute la côte des pertuis). Ces comptages collectifs permettent de suivre la totalité des estrans de Marennes-Oléron, qui ont accueilli selon les dates entre 1882 (le 2 mars) et 9331 pêcheurs (le 12 août, record actuel pour le secteur). L'analyse des données est en cours.
- Sept sites de référence sont étudiés régulièrement, ce qui permet d'y évaluer la fréquentation à l'année, mais également les évolutions pour ceux suivis depuis 2006. [voir diaporama p. 27 et 28]. La fréquentation des sites à palourdes (en particulier Bourcefranc - Bonnemort) est en nette augmentation. Les chiffres montrent aussi la progression des pêcheurs à pied novices et occasionnels, contre une diminution des habitués.
- 41 marées d'enquêtes ont été réalisées, recueillant 497 questionnaires complets, qui sont actuellement en cours de saisie.

Les diagnostics écologiques ont concerné :

- Le suivi des herbiers de zostères (secteurs Ade et Manson), en relation avec la fréquentation
- Le suivi habitats champs de blocs selon le protocole adapté de la thèse de Maud Bernard a montré des différences selon les sites et le profil des pêcheurs : sur La Brée, 20% des blocs montrent des signes de retournement, contre seulement 9 % à Antiochat.
- Le suivi des gisements de coques (Boyardville, Gatseau, Gallon d'Or) a eu lieu fin 2014 et donné des résultats très rapidement [cf. diaporama p. 33 à 35]
- Le CPIE Marennes-Oléron n'a pas réalisé de suivi sur les palourdes mais la FNPPSF met en place un suivi participatif sur cette ressource.

### 3/ Calendrier 2015

- Comptages collectifs nationaux : vendredi 20 mars (coefficient 110, veille de la « marée du siècle » : coefficient 119) et dimanche 30 août (coefficient 108).
- Le colloque annuel du programme Life + se tiendra à La Rochelle du 17 au 19 novembre 2015.

### 4/ Echanges et questions diverses (relevé synthétique)

- Jacques Pigeot (CPIE M.O.) s'interroge sur la portion du littoral concerné par le programme LIFE+. Adrien Privat (CPIE M.O) indique qu'environ 40% des estrans (Manche, Atlantique et Mer du Nord) sont inclus. Un programme est en cours de mise en place, impliquant des territoires supplémentaires (Agence des AMP / Fondation de France). Au final, l'action globale va toucher la grande majorité des côtes concernées par une problématique de pêche à pied.
- Philippe Saussieau (DDTM 17\_SAM) précise l'ambition du groupe de travail sur la réglementation de la pêche de loisir en Charente-Maritime. Il ne s'agit pas d'une refonte complète de la réglementation mais plutôt de s'accorder sur certains points (espèces, quantités, engins de pêche) pour lesquels l'échelon local est compétent. Les échanges dans la salle visent à se rapprocher autant que possible du bon compromis entre une réglementation « simple et harmonisée » (facile à expliquer et à contrôler) et la nécessaire adaptation locale (espèces, dates, outils, tailles...). Un travail important reste donc à fournir, localement et nationalement.
- Philippe Biard (Pêche Carrelets & Moulinets) précise que la démarche de mise en place de panneaux d'information est actuellement en cours avec les élus locaux. Une relance a été faite et la mise en place se ferait d'ici la fin de l'hiver (Janvier/Février).
- La sensibilisation engageante réalisée sur le territoire Marennes-Oléron en 2014, n'a concerné que les estrans rocheux. Jacques Pigeot (CPIE M.O.) propose d'envisager son utilisation sur estran sableux, notamment concernant l'impact des outils utilisés (grattoirs) mais aussi le respect des saisons (pas de pêche de palourdes en hiver). Mme Chevrier (DREAL) est également intéressée pour recevoir une information plus complète sur cette expérience. Un rapport final est en cours de rédaction par l'UNCPPIE, en parallèle de la thèse de Romain Patrux : le Comité de concertation sera informé de ces publications.
- Concernant l'impact de la pêche récréative sur les herbiers de zostères, Stéphane Guenneteau (RN Moëze-Oléron) précise qu'outre leur place fondamentale dans les chaînes alimentaire (dont dépendent notamment les bernaches cravant), les zostères ont un rôle important dans la rétention des sédiments et la diminution de l'érosion.
- Jacques Pigeot (CPIE M.O.) précise qu'il serait intéressant pour le suivi coques réalisé dans le cadre du programme LIFE, d'effectuer un suivi biannuel : au printemps et en hiver. Adrien Privat (CPIE M.O) informe qu'un seul suivi par an en automne est prévu dans le LIFE. François Derian (FNPPSF) ajoute que dans le cadre du suivi palourdes qui sera réalisé également dans le cadre du LIFE, 3 suivis sont prévus par an.
- Un échange sur la question des filets calés montre que l'on manque d'information sur la réalité de ce type de pêche (par exemple : quantité de seiches pêchées). Il est toujours possible de produire un protocole d'étude mais cela serait certainement assez lourd, s'agissant de pratiques diffuses, et nécessitant en partie des interventions de nuit ou une méthodologie déclarative liée aux demandes d'autorisations.